

BULLETIN EXPRESS

CONVOCAATION DES COLLEGES

Les collèges ont été convoqués à une rencontre de négociation à Montréal, le 30 avril. Les syndicats et les fédérations de la CSN qui représentent 14,000 travailleuses et travailleurs de cegep (profs, professionnel-le-s) ont annoncé cette tentative pour enclencher véritablement les négociations, lors d'une conférence de presse, lundi le 28 avril à Montréal. Plusieurs actions ont été organisées dans divers syndicats pour faire pression sur les administrateurs locaux afin qu'ils se présentent à cette rencontre. A Gaspé, on a pris la peine de réserver un billet d'avion au directeur-général. Dans plusieurs autres collèges, des occupations, du piquetage et diverses manifestations en appui à la négociation ont été organisées pour inciter les administrateurs à répondre à l'invitation de notre comité de négociation, à déposer et à négocier les matières que la partie patronale n'a pas encore déposées.

Le but visé par la convocation est de permettre un déblocage des négociations qui sont embourbées dans les dédales de la Loi 37 que la partie patronale interprète à sa guise. En effet, après une vingtaine de rencontres de négociation à la table sectorielle, il s'avère de plus en plus impossible de faire avancer les discussions principalement à cause du manque de la moitié du dépôt des offres de la partie patronale (sur toutes les questions qu'elle considère du ressort de la négociation locale). La principale préoccupation des porte-parole patronaux à la table de négociation a consisté à tenter de nous faire accepter la négociation locale que nous avons toujours eu le mandat de rejeter. En l'absence de la moitié du dépôt patronal, il devient donc très compliqué de savoir quelles sont les véritables vues et positions de la partie patronale sur les clauses que nous discutons puisque la majorité d'entre elles n'ont pas fait l'objet d'un texte patronal. Pour d'autres clauses, l'interprétation ou la concordance avec d'autres parties du projet de convention qui sont inconnues est simplement impossible.

DERNIERE HEURE... .. DERNIERE HEURE... .. DERNIERE HEURE... ..

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que les collèges se sont donnés le mot pour refuser de se présenter à la table de négociation convoquée pour aborder les sujets de l'Annexe "A". Ce refus global ferait suite à une réunion de la partie patronale organisée par la Fédération des cegeps, vendredi, le 25 avril. Le refus est pour le moins étonnant puisqu'au moins quatre collèges (Ahuntsic, John-Abbott, Joliette et Limoilou...) avaient déjà averti les syndicats qu'ils se présenteraient à la rencontre du 30. Nous vous donnerons plus de détails sur les suites, dans le prochain bulletin EXPRESS qui vous parviendra après le comité des "42" qui se tiendra le 2 mai.

18e et 19e rencontres de négociation

ENGAGEMENT

Lors des rencontres de négociation des 23 et 24 avril, nous avons poursuivi la discussion sur l'article 5-1.00, traitant de l'engagement.

